

# Les enseignements adaptés au second degré

André PHILIP

Professeur au CNEFEI, responsable pédagogique de l'antenne *Cronstadt*

**S**UR UNE THÉMATIQUE DONNÉE, la constitution de tout dossier se réalise à partir de choix implicites ou explicites. Nous indiquerons d'emblée nos options.

Dans la mesure où nous nous adressons d'abord à des enseignants et à des responsables de formation, nous avons privilégié les **enseignements** proposés aux élèves le plus en difficulté accueillis dans le système éducatif. Depuis 1989 tous les textes officiels mettent l'accent sur la promotion et la diffusion d'enseignements **adaptés** dans le second degré. En effet il s'agit moins de créer ou de transformer des structures de formation que de rénover des enseignements dans leurs références et leurs contenus, dans leurs approches didactiques et leurs modalités pédagogiques de mise en œuvre. L'entrée par des enseignements renouvelés et mieux adaptés paraît l'entrée pertinente tant pour favoriser l'orientation des élèves de Segpa et d'Erea vers les dispositifs communs de formation professionnelle que pour leur permettre un accès amélioré à la qualification et faciliter ainsi une meilleure intégration sociale et professionnelle de ces jeunes. Nous avons distribué la *matière* des contributions de ce dossier en trois volets. Dans la mesure où les enseignements adaptés sont dans le second degré de

création récente, seize ans au plus, et où ils impliquent une option bien différente, en contraste avec celle prévalant antérieurement de l'éducation spécialisée, il nous a paru nécessaire de proposer quelques **jalons** pour analyser leur histoire et caractériser les phases principales de leur évolution. Comme la notion d'**adaptation** spécifie ces enseignements, nous avons **proposé** un **examen** des conceptions et des pratiques d'adaptation en usage avec des élèves en difficulté, en essayant de discerner des conditions institutionnelles propices à leur diffusion.

Il n'était pas possible dans les limites d'un dossier, de présenter l'ensemble des disciplines prescrites en Segpa et en Erea. Aussi avons-nous choisi de réfléchir sur le **régime** des enseignements adaptés à partir de trois disciplines traditionnellement pratiquées, **français, mathématiques, Éducation physique et sportive** et de trois disciplines plus récemment introduites dans l'économie de la formation des élèves en grande difficulté : **anglais, technologie et géographie**. En laissant aux différents auteurs toute liberté pour apprécier et mettre en lumière les formes et les modes d'adaptation requis ou propices pour l'exercice de tel ou tel enseignement. Les enseignements adaptés sont en effet des **enseignements sous**

**tension.** Confrontés sans cesse à deux risques : un excès d'assimilation des références et des normes communes et un surcroît d'accommodation aux difficultés de leur public, ils sont menacés **d'une double mésadaptation** dans leur mise en œuvre. Si certaines difficultés sont partagées par tous les ordres d'enseignement, d'autres sont plus spécifiques à chaque champ disciplinaire, ce que la lecture attentive de chaque contribution permettra de reconnaître.

En contrepoint de cette traversée un peu cavalière des enseignements adaptés, nous avons cru devoir les réinscrire dans le cadre des politiques académiques. Deux représentants d'académies particulièrement dynamiques en ce domaine nous offrent des analyses stimulantes. **Jean-Michel Thieulent**, inspecteur Sciences et techniques industrielles (STI) de l'académie de Créteil, nous indique comment s'effectue la rénovation des dispositifs de formation à partir de la prise en compte d'un contexte, d'une histoire et du diagnostic d'une situation, quels sont les choix qui orientent une politique de formation et la manière dont elle est conduite dans la durée. Une attention mérite d'être accordée au pilotage de cette rénovation et aux instruments qu'elle se donne pour ce faire. Quant à **Jean-Jacques Carpentier**, IEN-AIS de l'académie de Lille, il nous offre un tableau d'ensemble de la mise en œuvre des enseignements adaptés, dans leur seconde version, labellisée 1996. L'accès à la qualification des élèves issus des enseignements adaptés est un de leurs enjeux majeurs. Mais la diversification de l'offre et des parcours de formation doit accompagner la rénovation de ces enseignements : la précision des données fournies et la qualité des analyses nous

permettent effectivement d'apprécier les conditions de possibilité d'une orientation vers des formations qualifiantes de droit commun pour des élèves accueillis initialement en Segpa.

Le triptyque de ce dossier une fois présenté, nous proposerons un bref *feedback* destiné à mettre en valeur les contributions pédagogiques qui en constituent le cœur. L'article de **Jean-Christophe Coquilhat** est stimulant à plusieurs titres : d'abord en ce qu'il montre qu'un Professeur de lycée et collège (PLC), de surcroît agrégé, peut s'intéresser réellement à des élèves de Segpa et y trouver son compte tant du point de vue de la réflexion didactique que des pratiques pédagogiques d'adaptation. Il met en relief le parti qu'il est possible de tirer des technologies de l'information et de la communication, mais aussi des méthodes étrangères d'apprentissage de la langue anglaise, avec des élèves en grande difficulté. Enfin il témoigne de ce que l'imagination pédagogique, quand elle est fondée sur une culture disciplinaire ouverte sur la modernité, peut explorer et élaborer.

La contribution de **Patrice Renaud** a d'autres mérites. En tenant compte des programmes de technologie de collège du cycle central, elle met en évidence qu'il est possible d'intégrer l'expérience et la culture professionnelle des Professeurs de lycée professionnel (PLP) dans le choix des exemples articulés aux scénarios prescrits par les textes officiels. Elle manifeste qu'un réinvestissement de savoirs et de savoir-faire est réalisable à la condition de s'inscrire dans une démarche technologique qui, sans se confondre avec une formation professionnelle, l'anticipe et la prépare. D'autres exemples aussi probants seraient à réunir pour attester de ce qui est faisable

en matière d'articulation entre enseignements technologique et professionnel dans leurs fonctions respectives.

Le témoignage d'**Ivan Théry** et d'**Alain Delpirou** sur l'enseignement de la géographie en Segpa nous intéresse tout particulièrement dans la mesure où cette discipline est rarement pratiquée dans les structures adaptées quand elle n'apparaît pas absente. Le choix du thème d'étude (*le Vendée Globe*), la démarche de projet, figurent comme autant d'adaptations pertinentes, ainsi que les modalités de participation des élèves à l'entreprise pédagogique. Toute aussi instructive est la façon d'associer personnels de Segpa, formateurs d'IUFM, IEN/AIS, conseiller pédagogique et universitaire de la discipline au projet d'introduction et de promotion de la géographie en Segpa. À cette occasion chacun peut reconnaître combien l'accompagnement des personnels constitue une condition indispensable pour favoriser l'accès des élèves à des apprentissages à la fois exigeants et facilités.

Notre collègue **Jean-Pierre Garel** nous propose une réflexion critique sur le *bon usage* de l'Éducation physique et sportive dans les enseignements adaptés. Loin des idées reçues qui affirment que cette discipline à l'instar de l'éducation artistique est d'emblée investie par les élèves de Segpa, facteur de réussite et source de restauration d'une image de soi positive, il souligne les difficultés multiples et complexes auxquelles elle confronte apprenants et enseignants. Chemin faisant, nous perdons quelques illusions, mais dans le même temps nous discernons mieux les conditions réelles d'un processus d'intégration de ces élèves par la pratique de l'EPS au collège. Il illustre à merveille dans sa discipline l'aphorisme bachelardien : *pour apprendre nous aurons d'abord à désapprendre*.

La relation de l'expérience de **Dominique Moutounet** et de **Brigitte Moulinet**, quant à elle, témoigne d'une collaboration possible entre PLC et Professeur des écoles (PE) dans un domaine où elle n'est pas fréquente. Au-delà des recommandations des textes officiels, elle manifeste ce qu'enseignants et élèves peuvent retirer d'un partenariat pédagogique bien conçu, organisé et géré. Elle met en lumière les changements d'attitude et de conduite, les modifications des performances des élèves de Segpa quand ils sont stimulés par leurs échanges avec leurs camarades du collège et lorsque leurs maîtres donnent l'exemple des coopérations qu'ils voudraient voir s'instaurer entre les apprenants – dans leur diversité. Là aussi bien des idées toutes faites sur les uns et les autres sont remises en question par ce témoignage.

L'article conjoint de **Hervé Benoit** et **François Boule** en forme de partition pédagogique à quatre mains nous permet de réfléchir à frais nouveaux sur les difficultés d'apprentissage des élèves des enseignements adaptés. Sont-elles spécifiques ou plus partagées que d'aucuns ne le croient avec d'autres élèves du collège ? L'approche choisie retiendra l'attention dans la mesure où elle ne rabat pas d'emblée les difficultés observées sur les seuls élèves, où elle considère celles-ci plutôt comme des **productions scolaires**, résultantes d'interactions entre sujets en situation d'apprendre et scénarios didactiques particuliers. S'interroger sur la *part du système*, sur ses choix, ses rituels, ses modes plus ou moins pertinents d'adaptation, c'est s'ouvrir des perspectives nouvelles sur la genèse des difficultés scolaires et leur traitement pédagogique. Avec le sociologue Edgar Morin, il n'est parfois pas inutile de garder

en mémoire que *la culture qui favorise l'éveil de l'intelligence est aussi ce qui l'inhibe en lui imposant ses sens uniques et ses sens interdits*. Ce pourrait être un conte d'élucidation pour adultes en situation d'enseignement, singulièrement lorsqu'ils ont affaire à des élèves en souffrance scolaire.

Le dossier ici rassemblé est le premier consacré aux enseignements adaptés dans cette revue. Faisons le pari qu'il ne sera pas le dernier. Considérons-le comme une *Pierre blanche* dans le cheminement d'une réflexion partagée entre collègues et partenaires.

### **Principaux textes officiels concernant les enseignements adaptés du second degré (1985-2001)**

Pour bien lire et utiliser ces textes spécifiques, il convient de prendre en compte les textes fondamentaux du collège rénové 1996-2000 et les principaux textes régissant la formation professionnelle initiale des jeunes sous statut scolaire.

#### **LES ENSEIGNEMENTS ADAPTÉS DU SECOND DEGRÉ**

Les Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré : circulaire n° 96-167 du 20.06.1996, *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 07.06.1996, n° 26, p. 1798-1806.

Orientations pédagogiques pour les Enseignements généraux et professionnels adaptés dans le second degré : circulaire n° 98-129 du 19.06.1998, *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 25.06.1998, n° 26, p. 1418-1424.

Mise en œuvre de la rénovation des Enseignements généraux et professionnels adaptés : note de service n° 98-126 du 19.06.1998, *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 25.06.1996, n° 26, p. 1412-1417.

#### **LES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PROFESSIONNELS ADAPTÉS (PÉRIODE FONDATRICE) : POUR MÉMOIRE AUX FINS DE COMPARAISON :**

Enseignements généraux et professionnels adaptés : circulaire d'orientation n° 89-036 du 06.02.1989, *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, 16.02.1989, n° 7, p. 467-468. Texte abrogé.

Enseignements généraux et professionnels adaptés : admission et orientation scolaire : circulaire n° 90-065 du 20.03.1990, *BOEN*, 29.03.1990, n° 13, p. 894. Texte abrogé.

Organisation des Enseignements généraux et professionnels adaptés : circulaire n° 90-340 du 14.12.1990, *BOEN*, 20.12.1990, n° 47, p. 2973-2976. Texte abrogé.

#### **TEXTES SPÉCIFIQUES AUX EREA**

Établissements publics locaux d'enseignement : décret n° 85-924 du 30.08.1985, *BOEN*, 05.09.1985, n° 30, p. 2067-2077.

Établissements régionaux d'enseignement adapté : circulaire n° 95-127 du 17.05.1995, *BOEN*, 01.06.1995, n° 22, p. 1881-1884.